



Dossier de Presse

Visites de rentrée

vendredi 3 septembre
collège Rollinat à ARGENTON-SUR-CREUSE
collège Joliot-Curie à CHÂTILLON-SUR-INDRE

lundi 6 septembre
collège La Fayette à CHÂTEAUROUX

Département de l'Indre

Direction de la Communication - Hôtel du Département

Place de la Victoire et des Alliés - CS 20639 - 36020 Châteauroux cedex

Contact presse : Muriel Bonnefond - Tél : 02 54 08 38 53 - Fax : 02 54 08 39 05 - Email : mbonnefond@indre.fr

Sommaire

1. Crise sanitaire : une sécurité renforcée.....	2
2. Une action continue en faveur des collèges.....	2
3. Poursuite des investissements dans les collèges.....	3
4. Visites de rentrée 2021-2022.....	3
Collège Joliot-Curie à Châtillon-sur-Indre.....	3
Collège Rollinat à Argenton-sur-Creuse.....	4
Collège La Fayette à Châteauroux.....	4
5. Accessibilité des collèges : ultime point d'étape avant une mise aux normes des établissements à 100%.....	4
6. Le Département assure la maintenance des réseaux informatiques des collèges.....	5
7. Le Département assure le transport scolaire des élèves en situation de handicap.....	5



Cette rentrée 2021-2022 se tient, malheureusement une nouvelle fois, dans un contexte sanitaire imposant à tous une vigilance constante. Le virus de la COVID-19 est toujours présent et le protocole sanitaire en place permet de gérer la rentrée en adoptant les mesures de prévention permettant une reprise des cours tout en conservant les gestes barrières.

Comme chaque année, le Département a mis à profit ces vacances d'été pour réaliser des travaux dans les collèges, apportant ainsi un soutien à l'activité économique tout en améliorant ainsi les conditions de vie dans les établissements.

1. Crise sanitaire : une sécurité renforcée

Le Département, en lien avec les établissements scolaires, maintient les dispositions en place dans ses collèges permettant de respecter le protocole sanitaire défini par l'Éducation nationale. Port du masque, gel hydroalcoolique, aération des classes restent en vigueur. Des mesures que les enseignants ont appliqué tout au long de l'année scolaire précédente.

Afin de veiller au mieux à l'aération des salles de classe et au respect du protocole sanitaire, le Département a passé commande de **60 capteurs CO² mobiles**. Chaque collège disposera donc de 2 appareils à disposition des enseignants. Pédagogiques, ils permettront de vérifier l'évolution de la concentration en CO² dans la classe et d'adapter la fréquence de l'aération.

Par ailleurs, si cela s'avérait nécessaire, les réseaux informatiques des collèges et les équipements de la compétence du Département permettent de mettre en œuvre un enseignement hybride conformément au protocole.

2. Une action continue en faveur des collèges

Le Conseil départemental de l'Indre poursuit chaque année ses investissements en faveur des collégiens, des enseignants et des personnels administratifs et techniques. Cet effort constant vise à offrir les meilleures conditions d'accueil pour l'ensemble des personnels et les élèves, dans des établissements entretenus et modernisés pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui notamment environnementaux.

En 2021, un programme de 9,5 millions d'euros de travaux a été voté et 4,5 millions d'euros seront réalisés cette année sur ce volet essentiel de la politique départementale. Au-delà des travaux d'amélioration et de modernisation des bâtiments, le Département assure le renouvellement des matériels informatiques, des mobiliers et affecte 2,6 millions d'euros aux 27 collèges publics pour leur fonctionnement courant.

Enfin, les agents du Département assurent au quotidien l'entretien et la restauration dans nos établissements sous la direction du chef d'établissement et de ses adjoints. Plus que jamais, ce travail d'entretien réalisé conformément au protocole du Département est important et mobilise nos équipes.

Près de 9 300 collégiens sont attendus à la rentrée 2021 : 8 400 élèves dans le public et 900 dans le privé.

LES 5 PRIORITÉS DU DÉPARTEMENT :

- ➔ Rendre accessible à tous l'ensemble des collèges de l'Indre : c'est un objectif quasi atteint, un collège reste en travaux sur 2021/2022
- ➔ Maintenir un service de qualité en tout point du territoire à l'image des rénovations en cours sur nos établissements
- ➔ Accroître l'efficacité énergétique des bâtiments pour diminuer la facture et réduire les émissions de CO²
- ➔ Doter les collèges de matériels informatiques performants
- ➔ Maintenir un niveau élevé d'investissements afin de répondre aux attentes de la communauté éducative

3. Poursuite des investissements dans les collèges

Le programme de travaux sur les collèges continue de mobiliser fortement le Département. Les investissements se poursuivent en 2021 et les travaux 2022 sont en préparation.

De nombreux chantiers ont été entrepris cet été, comme chaque année, afin de limiter les nuisances liées aux travaux pour les élèves et les personnels. Même s'il n'est pas possible de réaliser tous les travaux attendus par les établissements pendant les vacances, nous utilisons au maximum ces périodes pour intervenir. Ainsi, des nombreuses réfections de salles de classe, des remplacements de menuiseries, des travaux dans les logements ont été réalisés.

4. Visites de rentrée 2021-2022

Collège Joliot-Curie à Châtillon-sur-Indre

Le collège Joliot-Curie a également été totalement rénové et bénéficie de très bonnes conditions d'accueil. Ce collège est particulièrement impliqué sur les enjeux de restauration en veillant à une cuisine de qualité, en travaillant les produits frais. La préparation des repas est mutualisée avec les écoles de la commune : avec le renfort d'un personnel, l'équipe de cuisine du collège prépare les repas des collégiens et des écoles en liaison chaude. Un vrai challenge, une grande motivation pour les équipes et une grande satisfaction des convives.

Mémo

- Principale : Mme Nathalie Béal
- Rentrée 2020-2021 : 178 élèves
- 8 classes
- Réussite DNB : 83,33 % dont 5 mentions TB, 13 mentions B et 9 mentions AB

Collège Rollinat à Argenton-sur-Creuse

Le collège Rollinat va rentrer, fin 2021, dans une phase de travaux importante : plus de 5 M€ vont être investis dans cet établissement afin de reconfigurer les salles de classes, revoir les réseaux, assurer une accessibilité complète et réduire son impact environnemental. En effet, la toiture qui doit être rénovée intègre 300m² de panneaux photovoltaïques qui assureront une partie des besoins en électricité du collège.

Mémo

- Principal : M. Michel Retail
- Rentrée 2021-2022 : 539 élèves
- 23 classes
- Réussite DNB : 89,3 % dont mentions 13 TB, mentions 29 B et mentions 29 AB

Collège La Fayette à Châteauroux

Depuis plusieurs années, le collège La Fayette bénéficie de travaux de toutes sortes. Rénovation de salles, rénovation des sanitaires... ce collège découvre à chaque rentrée de nouvelles infrastructures initiées par le Département en lien étroit avec la direction de l'établissement. Il en est encore question pour cette rentrée avant de bénéficier d'un programme de travaux plus important permettant de renforcer l'isolation des locaux et de rénover la couverture.

Mémo

- Principal : M. Vincent Laumond
- Rentrée 2021-2022 : 465 élèves
- 18 classes
- Réussite DNB : 83,5 % dont mentions 30 TB, 23 mentions B et 22 mentions AB
- Très impliqué dans le sport : un Pôle espoir de Football avec 32 élèves, une section sportive Basket et un atelier Rugby

5. Accessibilité des collèges : ultime point d'étape avant une mise aux normes des établissements à 100%

Rendre les collèges accessibles en améliorant les conditions de vie dans les établissements est un objectif important pour le Département.

Fin 2021, **26 collèges sur les 27 seront accessibles** pour les personnes à mobilité réduite et les travaux sur le collège d'Argenton sur Creuse permettront d'atteindre l'objectif des 100 % en 2022/2023.

6. Le Département assure la maintenance des réseaux informatiques des collèges

Suite à la loi Peillon qui a transféré aux Départements la charge de la maintenance informatique sans préciser le périmètre exact de cette compétence, le Département de l'Indre assure la totalité des dotations et du suivi de l'informatique des ses collèges. 4 agents sont affectés à cette mission en plus d'un prestataire privé mobilisé également.

7. Le Département assure le transport scolaire des élèves en situation de handicap

Pour les élèves handicapés, relevant de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, le Département assure la prise en charge totale du transport entre le domicile et l'établissement scolaire. Le coût des transports pris en charge intégralement par le Département s'élève chaque année à 400 000 €.

La Région Centre-Val de Loire est compétente pour les transports des élèves vers leur établissement de rattachement suite au transfert de compétence intervenu à la rentrée 2017.